

Montréal, le 7 août 2023.

Communiqué de presse

Le 28 juillet dernier, le conseil d'administration de Claranova a convoqué une assemblée générale mixte des associés devant se réunir le lundi 4 septembre.

La convocation de cette assemblée générale fait suite à une augmentation de capital qu'une partie du conseil d'administration et plusieurs actionnaires minoritaires, dont Daniel Assouline et Michael Dadoun, avaient contesté.

Le résultat de cette augmentation de capital, communiqué le 12 juillet, a démontré une perte totale de confiance des actionnaires et investisseurs à l'égard de la direction actuelle de Claranova : seuls 18,51 M€ ont été souscrits, dont 15,7M€ par compensation de créance, alors que la direction avait annoncé une augmentation de 20M€, avec une extension envisagée à 23 M€.

In fine, le produit net de l'émission perçu en espèces par Claranova est limité à 2,31 M€, à rapprocher du coût de l'opération estimé par Claranova dans la note d'opération à un maximum d'environ 1,2M€.

Le résultat financier attendu par la direction n'est à l'évidence pas au rendez-vous, et cela même à un prix de souscription très bas.

La principale conséquence de cette augmentation de capital est donc l'entrée au capital de la société LIH, contrôlée par M. Marc Goldberg, qui a été choisie sans aucune concertation par la direction de Claranova.

LIH a souscrit par voie de compensation de créance, la direction de Claranova ayant accepté d'avancer à juin 2023 l'échéance d'une créance de LIH initialement fixée en octobre 2025 pour permettre la réalisation de cette opération.

LIH devient ainsi actionnaire de référence à hauteur de 15,89% du capital et 16,32% des droits de vote, sans apporter aucun argent frais à l'entreprise.

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration de Claranova a convoqué une assemblée générale mixte dont les résolutions soumises au vote reprennent pour partie

Michael Dadoun – Daniel Assouline
Montréal

celles qui avaient été rejetées à une large majorité lors de la dernière assemblée générale du 30 novembre 2022, dont la politique de rémunération du Président directeur-général, Pierre Césarini, qu'il entend faire adopter avec le soutien du nouvel actionnaire minoritaire de référence qu'il a choisi, LIH.

Le marché a sanctionné ces décisions de gestion lourdes de conséquence pour Claranova et ses actionnaires. Le cours de bourse s'établit au 2 août 2023 à son plus bas historique, à 1,40 euros, en retrait de 60% depuis 1 an (cours à 3,73 euros au 1^{er} août 2022), et en retrait de 84% depuis 5 ans (cours à 8,45 euros au 3 août 2018).

Comme en novembre dernier, Daniel Assouline et Michael Dadoun, dont les sociétés et trusts qu'ils contrôlent forment un concert détenant 7,17% du capital de Claranova après augmentation de capital, voteront contre ces résolutions.

Daniel Assouline et Michael Dadoun sont plus que jamais préoccupés par les décisions de gestion ayant conduit à cette situation. La très faible adhésion des investisseurs, qu'ils soient individuels ou institutionnels, à l'augmentation de capital, ainsi que l'effondrement du cours de bourse, démontrent que leur préoccupation est partagée par une large majorité des actionnaires de Claranova, dont le flottant représente encore plus de 70% du capital et des droits de vote, et qui ont par conséquent le pouvoir de faire évoluer la situation actuelle.

Daniel Assouline et Michael Dadoun restent confiants dans la capacité de l'entreprise à se développer grâce aux équipes d'Avanquest et de PlanetArt. Ils vont par conséquent étudier les moyens mis à leur disposition pour mettre en valeur les atouts de la société.

« Ce que nous aimerions c'est une meilleure gouvernance et des décisions prises dans l'intérêt pour l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise, dont tous les actionnaires pour un développement et une valorisation juste de Claranova. Nous ne pouvons que constater qu'il y a un déficit de confiance dans l'équipe actuelle et l'augmentation du capital n'améliore pas les choses. » déclarent Daniel Assouline et Michael Dadoun, Président de Assouline Family Trust et The Dadoun Family Trust

Contact presse :

Charles-Henri d'Auvigny,
Reputation Age
charles-henri@reputation-age.com